Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 28 Joumada I 1442
12 Janvier 2021

N° 4

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée 58
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 58
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 62
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics 66
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 69
Avis aux créanciers..... 72
Convocations
Sociétés anonymes 73
Sociétés à responsabilité limitée 75
Divers
Avis au public..... 75
Rectificatifs 76

CONSTITUTION

Sociétés à responsabilité limitée

Société professionnelle d'Avocatie

En vertu d'un arrêté d'inscription rendu par le conseil de l'ordre des avocats de Tunisie en date du 4-12-2020 sous le numéro 259, est constitué une société professionnelle d'avocatie.

La raison sociale : cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et associés.

La forme juridique : société à responsabilité limitée.

Le siège social : place du 14 Janvier 4100 Médenine.

L'objet de la société : l'exercice de la profession d'avocatie.

Le capital social : dix mille dinars (10.000.000 d),

La durée de la société : quarante ans (40 ans).

Nom et adresse du dirigeant : Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya titulaire de la carte d'identité nationale n°05751123, domicilié à Mouensa Zarzis.

2021R00004SRLB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital en numéraires

Société «VILAVI»

Société anonyme

Siège social : 1, Rue du Lac Toba - les Berges du Lac, 1053 - Tunis

Identifiant Unique : N°1131931X

Affiliation Caisse Nationale de Sécurité Sociale n°00342090-68

Objet social : La fabrication de glaces et de crèmes glacées

Durée : 99 années

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 30 décembre 2020, sous le n°20508158, quittance n°M010025, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 31 décembre 2020 sous le n°AC012322020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 100.000 dinars à 20.000.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

Montant de l'augmentation en numéraires : 19.900.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 1.990.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de l'STB BANK, Agence La Charguia, compte n°10112107106632678868.

2021T00020SANB2

Nomination d'un nouveau directeur général

SOCIETE DACHSER Tunisia

Société anonyme

Au capital social de 130.000 DT

Siège social : Rue de Lisbonne Zone Portuaire de Radés 2040 - Tunisie

Matricule fiscal : 047155X

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 02 novembre 2020, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 9 décembre 2020 (enregistrement numéro 20704952, quittance numéro M067223), déposé au registre national des entreprises - bureau régional de Ben Arous le 11 décembre 2020 sous le numéro 2020118749, il a été décidé de nommer Monsieur Frédéric DIOT, en tant que Directeur Général de la Société en remplacement de Monsieur Yann FULLENWARTH à compter du 1er janvier 2021 avec tous les pouvoirs partiels, étendus et complets et ce pour une durée de 3 ans finissant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

2021R00021SANB2

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud

"SOPISUD"

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour

Elhouch - Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Selon le procès-verbal du conseil d'administration en date du 5 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Médenine en date du 4 juin 2020 sous le numéro 20701290, quittance n°M038296, le conseil d'administration a décidé la nomination de Mr Abdennaceur Lafi en qualité du Président Directeur Général de la société pour une

période de trois années (2020, 2021 et 2022) avec les mêmes pouvoirs, émoluments et avantages de son prédécesseur afin de gérer la société conformément aux réglementations en vigueur.

Ce procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 8 juin 2020 et a été publié au bulletin officiel n°128 sous le numéro 202035178.

2021R00026SANB2

Avis aux actionnaires

CHO company

Société anonyme

Au capital de 39461590 Dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddaier 3054 - Sfax

Identifiant Unique : 0635822K

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2020, il a été décidé une augmentation de capital en numéraires pour un montant de 1 107 727 Dinars avec une prime d'émission globale de 6 892 277.394 Dinars et ce par la création et l'émission de 1 107 727 actions nouvelles de 1 Dinar chacune à souscrire et à libérer en totalité à la souscription, portant ainsi le capital de 39461 590 Dinars à 40 569 317 Dinars.

Cette augmentation de capital est réservée à la société "BH EQUITY".

La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2020 a donné tous pouvoirs à Mr Bilel Abdelhedi pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert à la BH Bank, Agence Sfax Bejaoui sous le n°14700700300700125090.

Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du Registre national des entreprises à Sfax le 22/12/2020 sous le n°AC082182020.

2021X00008SANB2

Notice

Augmentation de capital

Société

TOURISTIQUE ET HOTELIERE RYM

Société anonyme

Au capital de 7.600.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0009020 T

Numéro d'Affiliation à la CNSS : 44-355-26

Dénomination : SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE RYM.

Forme juridique : Société anonyme.

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

Objet social : La construction, l'aménagement, l'achat, la vente, la location et l'exploitation d'hôtels, d'établissements balnéaires ou thermaux, de restaurants, bars, casinos, magasins, kiosques et autres établissements à caractère touristique.

Durée : 99 ans.

Capital : Le Capital Social est fixé à 7.600.000 Dinars divisé en 76.000 actions nominatives de 100 Dinars chacune libérées totalement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2020 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 3.000.000 Dinars pour le porter à 10.600.000 Dinars par la création de 30.000 actions nouvelles de 100 Dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'écarter le Droit préférentiel de souscription et de réserver cette augmentation à deux actionnaires.

Dépôt provisoire : Au Service Commercial et Administrative du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sis au Registre National des Entreprises à Tunis le 30 décembre 2020 sous le n°AC012232020.

Conditions de participation aux assemblées générales :

Les actionnaires ayant libéré les versements exigibles ou leurs représentants légaux.

Une action une voix.

Répartition des résultats, constitution de réserves et répartition du boni de liquidation :

- 5% pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le 1/10 du capital social.

- Sur l'excédant disponible, l'assemblée générale ordinaire pourra, sur proposition du Conseil d'Administration, prélever toute somme qu'elle jugera convenable pour être portée à plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, pour être distribuée sous forme de dividendes ou pour être reportée sur l'exercice suivant.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai.

Dépôt des fonds provenant de la souscription :

Dans un compte Indisponible ouvert au nom de la Société auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis Agence 51 - sous le n°08 003 000513201144579.

Lieu de réunion : Le siège social sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

2021400011SANB2

Lipp-Distribution

Société anonyme

Au capital de 21.470.860 DT

Siège social : 28 rue 8601- ZI La Charguia- 2035 Tunis - Carthage

Identifiant Unique : 0430038H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 12

novembre 2020, enregistré à la RF Charguia le 25 novembre 2020, quitt 113953, enreg 20708984, il a été décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

Mme Michèle BISMUTH, M. Peter BISMUTH, Mme Jacqueline BISMUTH, M. Alexandre POPOFF, M. Frédéric GAUTHIER, M Yannick CHALME et la Société BOUGEROLLE. Et ce pour une période de trois (3) ans expirant avec l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire original du procès-verbal sus-indiqué a été déposé au Registre National des Entreprises le 01/12/2020 sous le n°2020114695.

2021400018SANB2

Renouvellement de mandat des administrateurs

SOCIETE ACTIA TUNISIE

I.F. : 1076472CAM000

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II 2, Impasse des Entrepreneurs - 2035

Tunis - Carthage

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société ACTIA TUNISIE en date du 17 septembre 2020, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 5/11/2020 sous le numéro 20706543 quittance 84936 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 6 janvier 2021 sous le numéro 2018506, il a été décidé de renouveler, pour une période de trois ans, le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Hassouna Fatnassi

- ACTIA Automotive représentée par Monsieur Jean-Louis PECH

- Monsieur Alain VIATGE

Ainsi le conseil d'administration de la Société ACTIA TUNISIE se compose comme suit :

- Monsieur Hassouna Fatnassi

- LP2C dont le représentant sera désigné ultérieurement

- ACTIA Automotive représentée par Monsieur Jean-Louis PECH

- Monsieur Alain VIATGE.

Nomination du Président Directeur Général :

En vertu du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société ACTIA TUNISIE en date du 24 Novembre 2020, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 28/12/2020 sous le numéro 20708189 quittance n° 98130 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 6 janvier 2021 sous le numéro 20211138, Monsieur Hassouna Fatnassi a été désigné à l'unanimité Président Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus, et qui demeure en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat d'Administrateur.

2021400027SANB2

Nomination des administrateurs

ACTIA ENGINEERING SERVICES

SA au capital de 480 000 Dinars

Siège social : 2, Rue Newton Zone Industrielle de Chotrana II Raoued La Gazelle 2083

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société ACTIA ENGINEERING SERVICES en date du 17 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Paradis Ariana le 5 Novembre 2020 sous le n°20706544 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 Janvier 2021 sous le numéro 20211140, il a été décidé de renouveler, pour une période de 3ans, le mandat des administrateurs suivants :

- Hassouna Fatnassi

- Alain VIATGE

- Renaud HANUS

Ainsi le nouveau conseil est composé comme suit :

- Monsieur Hassouna Fatnassi

- LP2C dont le représentant sera désigné ultérieurement

- Actia Automotive, représentée par monsieur Jean Louis PECH

- Monsieur Alain VIATGE

- Monsieur Renaud HANUS.

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société ACTIA ENGINEERING SERVICES en date du 24 novembre 2020, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 28 décembre 2020 sous le n°20708187, quittance n°98124 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 janvier 2021 sous le numéro 20211140, il a été décidé de nommer monsieur Hassouna Fatnassi Président du conseil d'administration pour une période de trois ans et qui demeure en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat d'Administrateur.

2021400028SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Compagnie Internationale de Promotion Industrielle Actia CIPI ACTIA

Siège social : Zone Industrielle de la Charguia II

2, Rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis - Carthage

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de CIPI ACTIA en date du 17 septembre 2020, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 13 novembre 2020 sous le n°20706776 quittance 86816 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 janvier 2021 sous le numéro 20211137, il a été décidé de renouveler, pour 3 ans, le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Hassouna Fatnassi

- Actia Group représentée par monsieur Pierre CALMELS

- Actia Automotive représentée par monsieur Jean Louis PECH

- LP2C dont le représentant sera désigné ultérieurement

- Eric LE BOZEC

Ainsi le Conseil d'Administration de la société est constitué comme suit :

- Monsieur Hassouna Fatnassi

- LP2C dont le représentant sera désigné ultérieurement

- Actia Group représentée par monsieur Pierre CALMELS

- Eric LE BOZEC

- Actia Automotive représentée par monsieur Jean Louis PECH

- Madame Catherine MALLET.

Nomination du Président Directeur Général :

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de CIPI ACTIA en date du 24 Novembre 2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 28/12/2020 sous le n°20708188 quittance n°98126 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 janvier 2021 sous le numéro 20211137, Monsieur Hassouna Fatnassi a été désigné à l'unanimité Président Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus, et qui demeure en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat d'Administrateur.

2021400029SANB2

Notice d'augmentation de capital

ATLAS MOTORS

Au capital de 50.000 dinars

Siège social : Immeuble Monaco 2ème Etage. Avenue du Japon Montplaisir 1073 - Tunis

Identifiant Unique : 1550478E

Dénomination : ATLAS MOTORS

Objet social : le commerce en gros, achat, vente des engins et matériels de travaux

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : Avant Augmentation : 50.000 DT divisé en 500 actions de 100 DT chacune

Siège social : Immeuble Monaco 2ème Etage. Avenue du Japon - Monplaisir 1073 - Tunis

Dépôt provisoire : Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 4/01/2021 sous le n°21500009 quittance n°9, déposé au Registre National des Entreprises le 8/01/2021 sous le n°AC0132021.

Montant de l'augmentation : 500.000 Dinars divisées en 5.000 actions de 100 Dinars chacune sans prime d'émission à souscrire en numéraire par compensation de créances

Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2021400032SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE MEDIPHARM INTERNATIONAL

4 Rue Kazez, Imm YESMINE Menzah 1 - Tunis

Capital social : 100 000 DT

I.U : 566553X

En vertu du PV de l'AGE du 30/6/2018 enregistré à la recette des finances de Menzah 6 le 27/11/2020 sous le n°20706376 quittance 103162 dont une copie a été déposée au RNE le 17/12/2020 sous le n°2020121069, il a été décidé de reprendre l'activité de la société et le rétablissement du Gérant Mr. Mourad Choura avec fixation de ses pouvoirs.

2021T00008SRLB2

SOCIETE MAGHREB DISTRIBUTION (MAGDIS)

S.A.R.L au capital de 150.000 Dinars

1, Rue Slimene Hrairi - Tunis

Identifiant unique RNE : 0426352L

1- En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30/10/2010 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 1/11/2010, quittance n°11080328 et n° d'enregistrement 10805208 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 26/11/2010 sous le n°201082966, il appert que l'activité de la société a été modifié ainsi que l'article 2 des statuts.

2021T00010SRLB2

Augmentation de capital

BFI

SARL au capital de 840.000 dinars

MF : 496290C

RCS : B166781996

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/12/2000, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 22/12/2000 sous le numéro 511860 quittance 12634 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre du commerce du TPI Tunis le 02/01/2001 sous le numéro D24680596, il a été décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour le porter à 1.620.000 dinars.

2021T00013SRLB2

Changement de forme

BFI

SARL au capital de 1.620.000 dinars

MF : 496290C

RCS : B166781996

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/12/2000, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 18/12/2000 sous le numéro 711664 quittance 12423 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre du commerce du TPI Tunis le 18/01/2001 sous le numéro D24680596, il a été décidé de changer la forme de la société de SARL en Société anonyme.

2021T00014SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL - SAC

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 10.000 DT

Siège social : Espace de Tunis / B5-1 / 1002 Montplaisir - Tunisie

Matricule fiscal : 842105R

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02 novembre 2020, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 9 décembre 2020 (enregistrement numéro 20704953, quittance numéro M067224), déposé au registre national des entreprises - bureau régional de Ben Arous le 11 décembre 2020 sous le numéro 2020118750, il a été décidé de nommer Monsieur Frédéric DIOT, en tant que gérant de la Société en remplacement de Monsieur Yann FULLENWARTH à compter du 1er janvier 2021 avec tous les pouvoirs partiels, étendus et complets et ce pour une durée de 3 ans finissant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

2021R00020SRLB2

Société ALU PRO

Matricule fiscal : 1590775HAM000

Identifiant unique : 1590775H

Suite au procès-verbal extraordinaire du 4 avril 2019 enregistré sous le numéro 19702489 quittance n° 49191 et enregistré au registre de commerce n°201919478 du 29 avril 2019.

A été approuvé le changement du nom social de ALU PRO à ALTEC PLUS.

2021R00030SRLB2

Société D'ALESSANDRO TRAVEL SARL

Capital social 460.000 DT

45 avenue Habib Bourguiba Le Colisée 1000 Tunis

MF : 1100H/A/M/000

CNSS : 36505-33

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/12/2020 enregistré à la recette des finances de la rue Ghandi le 9/12/2020 sous le numéro 20504286 Quittance n°M079369 et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7/12/2020 enregistré à la recette des finances de la rue Ghandi le 9/12/2020 sous le numéro 20804284 Quittance n°M079364 dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des entreprises le 4/01/2021 sous le n°2021252 il a été décidé de :

- Transformer la forme juridique de la société d'une société anonyme à une société à responsabilité limitée.

- Nommer Monsieur Karim Belaiba gérant de la société pour une durée d'une année.

2021R00037SRLB2

Augmentation de capital

SOCIETE CAI : COMETA AUTOMATISME INDUSTRIE

MF : 1243553LAM

Adresse : 22, Av. Korba Borj Louzir

Par acte sous seing privé en date du 3-12-2020 enregistré à la recette des finances à Borj Louzir le 7-12-2020 sous le n° d'enregistrement 20503153, Quittance n°M054871 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 24/12/2020 sous le n°2020123269.

Il appert que le capital de la société CAI est augmenté de 100 000 Dinars pour le porter de 530 000 Dinars à 630 000 Dinars et ce par la création de 1000 parts sociales nouvelles de 100 Dinars chacune.

Les articles 7 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence.

2021R00043SRLB2

Société ABRAJ TUNIS DE PROMOTION IMMOBILIERE

SARL au capital de 150.000 DT

Av du Japon Immeuble Fatma - Montplaisir - Tunis

I.U : 1085624 B

CNSS : 574344-07

Suivant procès-verbal de l'AGE en date du 01 décembre 2020 enregistré à la recette des finances - Montplaisir - Tunis en date du 22 /12/ 2020 sous le n°20806081 quittance n°M087157 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 28/12/2020 sous le n°2020124285 il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de Madame Wirath Fekih épouse Abdennadher gérante de la société pour une durée de trois années et fixation de ses pouvoirs.

2021400016SRLB2

«Promochimie»

Sarl au capital de 1 200 000 DT

28 rue 8601 - Cherguia - 2035 Tunis - Carthage

Identifiant Unique : 0003071 E

CNSS : 56767-22

L'assemblée générale ordinaire des associés réunie le 14 octobre 2020 au siège social (pv enregistré RF Cherguia, le 27 octobre 2020, sous le n°20707866, quitt 106943), a renouvelé M. Peter Bismuth, dans ses fonctions de co-gérant de la société, et a nommé Mme Michèle Bismuth co-gérante, ayant les mêmes pouvoirs séparés les plus larges pour gérer les affaires de la société que M. Peter Bismuth.

L'assemblée a renouvelé au cabinet «IAM» ses fonctions de commissaire aux comptes de la société. Tous ces mandats ont été conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Un exemplaire du pv ci-dessus a été déposé au Registre National des Entreprises le 4 novembre 2020 sous le n°202098468.

2021400017SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente du fonds de commerce enregistré au bureau d'impôts Ras Jebal le 9/10/2020 quittance n°MO50538 M Marwa Rafrafi a vendu le fonds de commerce résultant de la vente des antiquités, des cadeaux et des vêtements confectionnés sise à la rue Ghoret Mai n°3 Ras Jebal Bizerte à Mme Kawla Mahfoud, cette annonce est publiée au journal Le Quotidien le 26/12/2020.

Les objections sont faites chez l'acheteur sis à la rue Jemaa Al Azhhar Ras Jebel Bizerte.

2021T00017FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite un acte notarié daté du 23/12/2020 rédigé par le notaire Naima Chargui et son ascenseur, Monsieur Hédi Ben Ibrahim Marzouki titulaire de la CIN n°00101835, cède par donation à son fils Ibrahim Ben Hédi Marzouki titulaire de la CIN n°05050735 la totalité du fonds de commerce exploité en Vente des Articles d'électricités sis au 57 Rue Sakajine Tunis.

Les oppositions : 20 jours après publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et le Quotidien du 6/01/2021.

2021T00018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/12/2020 enregistré à Nabeul le 30/12/2020 Quittance n° M071186, enregistrement n°20204274 M. Abderrahman Kdidi, C.I.N n°01613326, a cédé à M. Mohamed Kididi, n° CIN 06261805, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'Avenue Farhat Hached Nabeul.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au Jort.

Cette annonce est parue dans le journal Essabah du 6/01/2021.

2021T00022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré à la RF de Mornag le 30 décembre 2020 quittance n°M050139, enregistrement n°20202300. Monsieur Dhia Maoui, CIN n°07068670, délivrée le 22 octobre 2015 a cédé la totalité du fonds de commerce sis et crée à la Rue Hassen Hosni Abdelwaheb Mornag Ben Arous, au profit de Monsieur Mahamoudi Salem, CIN n°07224882, délivrée le 27 avril 2015.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de maître Hanen Charif (Avocate) sis au-dessus de la Banque nationale agricole, au deuxième étage de Mornag dans les 20 jours suivants la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente publicité est parue dans le journal le Quotidien du 5/01/2021.

2021R00019FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique rédigé par les notaires Maître Nour Elhouda El Ajmi et Maître Henda Rabti le 8-12-2020, Mme Houyem Bellila fait donation à Mme Latifa Youssef un fonds de commerce par ses éléments corporels incorporels, sis à la rue Elferdaws n°90 Cité Elmouna Hammam-Lif Ben Arous destiné Salle des fêtes. Les oppositions doivent être formulées entre les mains de donataire à son adresse rue 8261 n°9 cité Elkhadhra Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 30-12-2020.

2021R00024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 14/12/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk le 16/12/2020 (quittance n°M087131 enregistrement n°20204386), Mr Salah Farah titulaire de CIN°05827278 délivrée le 6/3/2003, a cédé à Mr Ebrahim Tourki Titulaire de la CIN n°05747339 délivrée le 16/4/2011 la totalité du fonds de commerce destiné comme viennoiserie et pâtisserie exploité dans les deux locaux sises rue Houssine Anane n°13 Houmet Essouk Djerba.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2021R00027FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances YASSMINET le 28-12-2020 sous le n°20202720 quittance n°M045643. La Société Tunisienne des industries métalliques et d'acier a cédé à la société l'Avenir un fonds de commerce par ses éléments corporels et incorporels, sis à la résidence Yassamine3 Appartement F01 Bir Kassa Ben Arous destiné tous commerces et services. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur à son adresse à la résidence Yassamine3 Appartement F01 Bir Kassa Ben Arous Avenue. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 30-12-2020.

2021R00036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé daté le 30/12/2020 enregistré à la recette des finances Carthage le 4/01/2021 quittance n°M0021, enregistrement n°20120003, Mr Talbi Ali, adresse rue Eljem n°27 Radés Meliene Ben Arous, titulaire de la CIN 0585445 délivrée le 4/8/2020, vend à Mr Talbi Faker, adresse cité SNIT Morneg Ben Arous, titulaire de la CIN 14207404 délivrée le 6/6/2017 la totalité de sa part dans le fonds de commerce exploité en tant que Boulangerie - pâtisserie dans le local sis rue 2061 Avenue de la République Mnihla Ariana comprenant tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être signifiées dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT, à Monsieur Talbi Faker, auprès de son avocat maître Mourad Labidi 30 avenue Bab Bnet n°30 Tunis 1006.

Cet acte a été publié aux journaux Echourouk et le Ouotidien du 6 janvier 2021.

2021R00041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/7/2020 enregistré à la recette des finances de Raoued le 01/7/2020, Quittance n°M047896, Enregistrement n°20201830, Monsieur Mustapha Ben Mansour Ben Mohamed Gargouri CIN n°00027536, vend à Madame Mouna Bent Mabrouk Ben Ahmed Abdaoui CIN n°11892222 la totalité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce à usage de Buvette sis à la rue Holm Route de Raoued Jaafer.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien parus le 14/11/2020.

2021R00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzah 9 le 11/12/2020 quittance n°77312, enregistrement 20204034. Sté générale équipement et services SARL son représentant juridique Mr Mohamed Hajlaoui a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que tous commerce sise à 45 Rue Ali Belhouane Laouina

Tunis à la Sté triozone Immo son représentant juridique Mme Sirine Makdoudi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat Mohamed Dbara à son adresse de bureau sis 43 avenue Habib Thameur Ariana dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 29/12/2020.

2021R00045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 25/12/2020 n° de quittance M114843, n° d'enregistrement 20205624, Mme Sirine Mahouachi donne à titre de vente le fonds de commerce à Mme Sarra Roibhia cin n°13602950 son Espace Coiffure, Esthétique et Vente Produit Cosmétique sis à l'Avenue des Etat Unies 8050 Hammamet avec ses éléments moraux et matériels, les oppositions concernant la dite vente seront adressées à la demeure du maître Tarek Sghair avenue de la République 8050 Hammamet.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 31/12/2020.

2021R00046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances Raoued le 23 décembre 2020 sous le numéro 20204404 quittance n° M085670, Mme Sharraq Burmash, titulaire de C.I.N n°08816691, a vendu à M. Mohamed Boumaiza, titulaire de C.I.N n°08927198 la totalité du fonds de commerce, conçu au commerce spécialisé de matériel médical et scientifique en tant qu'activité principale et au commerce de matériaux parapharmaceutiques en tant qu'activité secondaire situé au 36 rue Habib Bourguiba, quartier Al-Ghazala, 2083 Ariana Raoued.

Les oppositions se feront dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de ce communiqué au JORT entre les mains de Maître Soulaima Beji, sise à l'Avenue Habib Bourguiba, n°05 Bizerte 7000

Un extrait a été publié dans les journaux Echourouk et Le Quotidien le 5/1/2021.

2021R00053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S privé en date du 16/12/2020 enregistré à la recette des finances de Gabès le 17/12/2020 reçu n°54136 enregistrement n°20207519 Mme Afifa Bent Bechir Arifi sis à Beni Zolton Matmata Nouvelle Gabès a cédé à Mr Rafik Ben Abdessalam Ben Nafti Hchaichi sis à 27 rue Asad Ebn Fourat Gabès la totalité du fonds de commerce (vente des produits paramédicales) sis à l'Avenue Aboukacem Chebbi Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse du fonds de commerce. Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le quotidien le dimanche 27/12/2020.

2021R00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat légalisé à la municipalité de Houmet Souk Djerba en date du 29 juillet 2020 et enregistré à la recette des finances à Djerba le 3 Août 2020 sous le n°20202081 Quittance n°M058726, Mr Taoufik Ben Belgacem Hamrouni, titulaire de la carte d'Identité n°03576202 a cédé à Mme. Rim Bent Farhat Guerfala, titulaire de la carte d'identité n°05767132 le fonds de commerce exploité en tant que Pharmacie, sis à l'immeuble «LAJMI» Avenue Salah Ben Youssef Houmet Souk Djerba dont la propriété des murs revient à Mr. Imed Lajmi.

Les oppositions doivent être présentées au plus tard vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT à l'adresse du cabinet du maître Mohamed Belhassen Anane avocat sis à l'avenue Mohamed Badra Houmet Souk Djerba 4180.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» et le «Quotidien» du 7/01/2021.

2021R00055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/12/2020 enregistré à la recette des finances Mohamed Maarouf Sousse le 5/1/2020 sous le n°21200018, quittance n°M000354, Mr Ezedine Ben Fahem, titulaire de la CIN n° 05089047, a vendu à Mr Naoufel Rouatbi, titulaire de CIN n°02960899, Mme Narjes Rouatbi titulaire de CIN n°02977569 et Mme Neira Rouatbi titulaire de CIN n°05513191, la totalité du fonds de commerce sis 10 rue de Tezerka Sousse ville (vente de produits d'artisanat) avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu, dans un délai de 20 jours de la publication au JORT, entre les mains des acheteurs, au local à l'adresse sus indiquée.

2021S00014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 31/12/2020 enregistré à la recette des finances Akouda - Sousse le 5/01/2021, sous le n°21200012 quittance n°M000364, la société LUMIERE 26 SARL, titulaire du matricule fiscal n°1524571B, a vendu à la société EKOLED 26 SUARL, titulaire du matricule fiscal n°1697672N, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à 21 rue el Farabi saint Gobain Mégrine 2033 Ben Arous Tunis, qui sera exploité dans le commerce de tous produits.

L'opposition éventuelle doit parvenir à l'adresse du fonds, dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

2021S00017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 30/11/2020 enregistré à la recette des finances de la Skira sous le n°20200719 en date du 4/12/2020 quittance n°M017453 la dame Zina Bent Bechir Mhadib demeurant à la Skira a vendu à Mr Riyad Ben Habib Ben Naser demeurant à la Skira Sfax la totalité du fonds de commerce exploité à la Rue Ali Belhawane Skira comme café de première catégorie. La vente comprend les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce.

Toute opposition doit être signifiée au domicile élu de la venderesse dans 20 jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Assabah du 29/12/2020.

2021X00007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax date du 31/12/2020, quittance n°20206668 sous le n°92794, Mr Walid Ben Rzig CIN n°08197301 a vendu à Mr Ahmed Hadj Kacem CIN n°11044062 le fonds de commerce Inscrit au registre national des entreprises sous le n°1410709X (buvette) sise n°4 à l'ancienne route Atia entre Menzel Chaker et El Ain km 1 devant hôpital H. Bourguiba Sfax composé de ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains du maître Kallel Lotfi avocat à l'avenue Haffouz Im océan bleu 3ème étage Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au JORT.

Une annonce a été faite au journal Achourouk daté du 6/01/2021.

2021X00015FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Metouia le 26 novembre 2020, quittance n°M015938, enregistrement n°20200632, Mr Hannachi Salah a vendu à Mr Gwey Raouf tout le fonds de commerce de vente de la viande et ses dérivés, sis à l'avenue Habib Bourguiba Metouia.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de vendeur sis à la Rue Essouk El Metouia dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est faite le 3/12/2020 au journal «le Quotidien».

2021X00016FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 31/12/2020, enregistré à la R.F Sakiet Ezzit Sfax le 4/01/2021 quittance n°M000105 enregistrement n°21200005, Madame Ratiba Samet CIN n°01197290 sise à Tbolbi n°184 bis Chihiya Sfax a vendu à Monsieur Maklouf Bahloul CIN n°08850328 sise à 687 bis rue de la Liberté Sakiet Ezzit Sfax le F.C destiné au commerce de l'huile et lubrifiant de voiture sis à 112 rue Hédi Cheker Sakiet Ezzit Sfax non enregistré au R.N.E.

La vente Englobe uniquement les éléments incorporels.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'Insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à la vendeuse Madame Ratiba Samet CIN n°01197290 à son adresse sus Indiquée où est déposée une copie légale enregistrée du contrat de vente.

Cet extrait a été publié aux journaux quotidiens El sabbah et Le temps du 8/01/2021.

2021X00020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 25/12/2020, enregistré à la recette des finances la Goulette le 29/12/2020 sous le n°20206582, quittance n°96714, la Société ETEQ, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1385615V siège social Avenue Khaled Ibn Walid numéro 25 l'Aouina Tunis, a cédé à Mme Hanen Oueslati, C.I.N n°09924086, demeurant à l'Avenue Khaled Ibn Walid numéro 25 l'Aouina Tunis, la totalité du fonds de commerce consistant en un local de vente de matériel d'électricité inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1385615V et exploité dans le local cité.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de la venderesse sis à l'Avenue Khaled Ibn Walid numéro 25 l'Aouina Tunis et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 7/01/2021.

2021400013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 25/12/2020, enregistré à la recette des finances la Goulette le 29/12/2020 sous le n° 20206585, quittance n°96719, la Société ETEQ, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1385615V siège social à l'Avenue Khaled Ibn Walid numéro 25 l'Aouina Tunis a cédé à Mme Hanen Oueslati, C.I.N n°09924086, demeurant à l'Avenue Khaled Ibn Walid numéro 25 l'Aouina Tunis, la totalité du fonds de commerce consistant en un local de vente de matériel d'électricité inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1385615V et exploité dans le local cité.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de la venderesse sis à l'Avenue Khaled Ibn Walid numéro 25 l'Aouina Tunis et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 7/01/2021.

2021400014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date du 5 janvier 2021, enregistré à la recette des finances la Goulette, Tunis le 7 janvier 2021, sous le n°21200095 quittance n°M001674. La société Dhouibi Frères cède à la société SWD PROVOLAILLES la totalité du fonds de commerce qui a l'activité de commerce sis aux jardins de Carthage 92 avenue de Carthage, d'un montant de mille cinq cents dinars, Toutes les contestations seront acceptées à l'adresse de l'acheteur à l'avenue de Carthage n°92, jardins de Carthage Tunis

Cet avis est publié aux journaux Assahafa et le Quotidien du 9 janvier 2021

2021400019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du fonds de commerce enregistré à la recette des finances Hammamet en date de 22/12/2020 sous le M113428 et quittance n°20205536, Monsieur Sarab Louihgui a vendu à Monsieur

Mohamed Hosni la totalité du fonds de commerce constitué en la vente de le fast-food et cafétéria et restauration situé à l'Avenue Tayib Azabi Hammamet et pour la totalité des composantes matérielles et morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez Maître Manel Zarrouk à l'adresse 7 avenue Ali Belhouene Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés. Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa le 31/12/2020.

2021400026FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré le 4 Janvier 2021 à la recette des finances - Habib Thameur - Tunis sous le n°21300003; Mme Zeineb Zoghlami a loué à Mr Mansour Chaabène le fonds de commerce de vente de tous articles d'habillements, de chaussures et de valises, sis au 32 rue Charles de Gaulle Tunis et ce pour une année commençant le 1er Janvier 2021 et finissant le 31 décembre 2022.

Le présent avis a été publié aux quotidiens Assabah et le Temps.

2021T00019FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ariana, en date du 29/12/2020 Quittance n°M098320, enregistrement n°20308218. La Société «BOCHRA DE COMMERCE» au matricule fiscal n°0891541G a loué à la «SOCIETE KITCHEN EXPRESS SOKRA» au matricule fiscal n°1699523J sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au n°37 rue Fattouma Bourguiba Sidi Fradj Km 13 Soukra Ariana, destiné à la fabrication et commerce des meubles et ameublement, pour une durée d'une année commençant le 01/01/2021 et finissant le 31/12/2021.

2021R00031FCCC3

Location gérance libre

SOCIETE TOURISTIQUE AFRICANA "SA"

Société anonyme

Au capital social de 10.650.000 dinars

Siège social : 2, Rue de la Physique Z.I Bir El Kassaa Ben Arous 2013

Identifiant unique : N°0381871 K

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 25/12/2020 sous le numéro : 90300639.

La Société touristique AFRICANA, sise au 2 Rue de la physique Zone industrielle de Bir El Kassàa Ben Arous, identifiant unique : 0381871 K loue en gérance libre le fonds de commerce «DINA CLUB» auprès de la Société DINA SA, sis à Yasmine Hammamet, identifiant unique : 0450567O, et ce pour une période de 5 ans ferme commençant le 01/01/2021 et prendra fin le 31/12/2025.

2021R00035FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/12/2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 30/12/2020 n°20303720 quittance n°M057604.

M Ali Mahjoub Ben Taher titulaire de la CIN n°08444038 a loué la totalité du fonds de commerce ayant pour activité restauration de type rapide connu par son nom commercial «ALI CHAPATI» situé au 8 rue Khzema ; Khzema Est Sousse à la société "Ali Chapati Food & Services" SARL son identifiant unique 1700500V en la personne de son gérant M Ali Mahjoub Ben Taher titulaire de la CIN n°08444038.

Cet avis sera publié au journal le Quotidien du 8/01/2021.

2021S00016FCCC3

Société LA MARIEE

S.A.R.L. au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 10, Galerie Le Colisé - Cité Jamil Menzeh 6 - 2091 Ariana

Identifiant Unique : 0566442 Q

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 02 septembre 2020, enregistré, à la recette des finances Menzeh 6, le 3 septembre 2020 à Tunis, Quittance : 079487, Enregistrement : 20704155 ; les associés décident de fermer le point de vente situé à : 21, Galerie Le Colisé - Cité Jamil, Menzeh 6 - Ariana, et ça Suivant Avis de Résiliation du contrat de location du fonds de commerce daté du 30 Janvier 2020, enregistré, à la recette des finances Menzeh 6, le 25 février 2020, Quittance : 0150256, Enregistrement : 20300790.

2020402592FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 18/12/2020 sous le n° M068518 Monsieur Ben Arbia Taoufik loue la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hedi Nouira n°18 à Nabeul destiné à la vente et préparation des portables pour une période de cinq ans renouvelables à partir du 15/01/2021 à Mr Rezig Mohamed Amara demeurant à l'avenue Karama Nabeul. Toutes les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cette annonce qui a été publiée au journal La Presse paru le 30/12/2020.

2021400033FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Le nom de l'association : L'Association du leadership culturel à Ras Jebel

Sujet : Culturel

Les membres :

Président : Moez Al-Jayari

Secrétaire général : Sofiene Boufahja

Trésorier : Meriem Ben Azzouz.

Ses objectifs :

- Chercher à encadrer les talents artistiques de la région.

- Aider à la promotion dans le patrimoine culturel.

- Contribuer à développer les droits de l'homme et le principe de citoyenneté.

- Œuvrer pour la responsabilisation de tous les groupes sociaux de leur droit à la culture et au divertissement.

- Participation aux festivals, événements culturels et artistiques.

Adresse : Rue Habib Bougatfa, Ras El Jabal, 7070.

2021T00002APSF1

Constitution d'une association

1- Nom : Association Signe Communication et Recherche

2- Siège : Rue Daghbaji numéro 25 deuxième étage 1000 Tunis

3- Objet : Activité culturelle et sociale.

4- Objectifs :

- Contribution à la propagation de la conscience chez les sourds.

- Consolidation de la citoyenneté active pour les personnes à handicap auditif.

- Contribution à l'orientation, la vulgarisation et la communication dans la langue des signes, en liant des relations de collaboration et d'échange à niveau national et international avec les associations et les instances à intérêt commun.

5- Membres :

- Président : Abdelhalim Chelbi

- Secrétaire générale : Meryem Chelbi

- Trésorier : Mohamed Snoussi.

2021T00011APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : NESRINE SPORTIF des jeux individuels à Zaghouan

Objectif de l'association : Formation d'athlète en sports individuels

Adresse sociale : Club Arina Club el Hnaya Zaghouan

Président : Mondher Kadour

Secrétaire général : Riadh Juini

Trésorière : Wafa Ben Dhaou.

2020R02835APSF1

Constitution d'une association

Le 10/5/1972 il a été constitué une association omni-sportive dénommée «Club olympique des transports ayant son siège social sis à l'avenue Habib Bourguiba Tunis dont l'actualisation a été faite selon les statuts conformément à l'article 06 de la loi des associations du 7 Novembre 1959 et le visa n°2952.

2021R00006APSF1

Constitution d'une association

Nom : Fishing Planet

Siège social : 10 avenue Salman Ferssi Cité Elkhadra.

Objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir au plus haut niveau sportif et moral

Président : Eman Allah Ben Souayah

Secrétaire Général : Mahdi Amdouni

Trésorier : Mariem Saadi.

2021R00011APSF1

Constitution

Association : Union des photographes arabes (Bureau de Tunisie).

Objectif :

1) Promouvoir, et développer une culture de la photographie

2) Publication de recherches et d'études de photographie

3) Contribution à la documentation audiovisuelle du patrimoine matériel et immatériel tunisien, en coordination avec l'Institut National du Patrimoine.

4) Promouvoir l'héritage culturel tunisien et contribuer à leur rayonnement national, arabe et international.

5) Contribuer à la revitalisation du tourisme tunisien et à la promotion de la Tunisie en tant que destination touristique.

6) Aider les artistes de photographes à présenter leurs œuvres et leurs créations locale et internationale.

7) Organisation de visites, conférences, ateliers, formations, manifestations culturelles et expositions de photographie.

8) Intérêt pour la documentation et la publication pour soutenir le domaine de la photographie.

Adresse : Musée Harzallah de la photographie Skanés 5000 Monastir

Président : Amor Abada Harzallah

Secrétaire général : Omar Ben Mabrouk

Trésorier : Mohamed Habib Slamia

Relation extérieure : Samia Fourati

Relation avec les associations : Riadh Garbi

Formation : Karim Ezzine

Membre : Nahla Zairi.

2021R00014APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association pour le travail caritatif à Menzel El Habib.

Objet : Travail de bienfaisance pour le développement, social et culturel.

Objectifs :

- Organiser des activités culturelles et de divertissement qui contribueraient à lier des amitiés et de rapprocher entre les membres et les citoyens de la région.

- Participer à l'organisation des forums et des séminaires culturels et scientifiques.

- S'occuper des familles à faible revenu au niveau social, sanitaire et éducatif.

- Conclusion d'accords et des relations de coopération avec les organisations et les associations internationales et nationales.

Siège social : Hossine Hamouda, Rue Skhira Menzel El Habib 6030, Gabès.

Comité :

Président : Hossine Hamouda

Secrétaire général : Ali Naeli

Trésorier : Mohamed Dhaoui

03 Membres

RR306736905 TN

2021R00029APSF1

Constitution d'un groupe

Nom : Groupe de développement dans le secteur d'agriculture et de pêche Al Ardh Eteiba

Siège social : Rouhia Siliana.

Objectifs :

L'avancement du secteur agricole.

Membres :

- Président : Kamel Ibrahmi

- Trésorier : Aymen Gtari.

2021R00033APSF1

Constitution d'une association

Nom : Piranha de Pêche Sportive de Tunis

Adresse : 4 Rue El Houkoul Cité Taieb Mhiri Radés

Objectifs :

Formation et encadrement des jeunes à la pêche sportive et participation dans les diverses compétitions.

Membres :

Président : Mezlini Bassem

Vice Président : Ferjani Zied

Secrétaire Général : Zarrouk Zied

Trésorier : Maarfi Mohamed.

2021R00038APSF1

Election du président du syndic ainsi que les membres

Syndic Résidence Ardésia La Marsa

En se référant au procès-verbal de l'assemblée constitutive du syndic en date du 29 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de la Marsa - Tunis en date du 17 décembre 2020 sous n°20706928, reçu n°M118619, il a été décidé d'elire un président et autres membres :

- Présidente : Fairouz Lakhoua

- Vice-présidente : Rahma Bouderbela

- Trésoriére : Josseline Yvette fille de Marcel Fourrier.

2021R00039APSF1

Syndic Général Mahrabâal

Rue de Kairouan 1006 Tunis

Suivant procès-verbal en date du 27/12/2020 enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 30/12/2020 sous le n°20702813 quittance n°M065322 le Syndic Général Mahrabâal Rue de Kairouan 1006 Tunis a été renouvelé :

Mr Adel Ben Ismail : Président

Mr Mohamed Salah Nachi : Secrétaire Général

Mr Mohamed Sami Mehri : Trésorier Général.

2021R00040APSF1

Constitution d'une association Sportive d'une Observatoire Nationale de la sécurité routière

Nom de l'association : Association Sportive d'observatoire Nationale de la sécurité routière.

Adresse : 41 Rue Elmokaouline Charguia 2 Ariana.

- Le Président : Sami Chograni

Membres : Yamen Baya Chatti - Makram Mhawech - Mohamed Amine Souguir - Moez Hwimli - Aymen Soltani - Zouhour Elyoussfi.

Les objectifs :

- Faciliter les personnes impliquées, participer à des événements sportifs et de divertissements organisés sans cours et participer à des cours de Formation

Objet :

- Multidisciplinaire des Sports d'Equipe, individuels, Compétitifs des Sports Féminins et des loisirs.

2021R00052APSF1

Election des membres du comité d'un syndic

Résidence Hélya 1

Sahloul 4 - Sousse

Suivant PV en date du 23/12/2020 déposé à la municipalité de Sousse le 7/01/2021, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 28/12/2020 sous n°20703622, il a été décidé l'élection du comité du syndic qui se compose de :

Président : Houda Bent Habib Chraiet

Secrétaire Général : Najet Chahoud Bent Belgacem Chahoud

Trésorier : Ezzéddine Ben Rabeh Achour.

2021S00015APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association de festival d'été à Sened.

Adresse : Maison de la culture Sened 2190 Gafsa.

Objet : Culturelle artistique.

Objectifs :

- Programmation et accomplissement de festival d'été à Sened en partenariat avec la maison de la culture de Sened et les composants de la société civile.

- Contribuer à l'avancement de la scène culturelle de la région et mettre en valeur ses spécificités culturelles.

Dépôt reçu : N°8866 / date : 26 février 2020

Membres :

Président : Salim Nasri.

Secrétaire général : Adel Sendi.

Trésorier : Khaled Smairia.

2021X00001APSF1

Constitution d'une association

Nom : Hannibal Knights

But : Former les jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques et les élever au plus haut niveau sportif et moral.

Siège : 10, Rue Saint Agustin Alain Savary Tunis 1082.

Les membres :

1- Mahmoud Ben Othmen : Président

2- Karim Tourki : Vice président

3- Mohamed Mahjoub : Trésorier.

2021400004APSF1

Constitution du syndic Résidence Diar Sidi Mansour

et Nomination du Président

SYNDIC RESIDENCE DIAR SIDI MANSOUR

LES JARDINS DU LAC

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale constitutive daté du 26/6/2020, enregistré à la recette des finances du Lac le 4 novembre 2020, enregistrement n°20806341, Quittance n°M073060. Il a été constitué le syndic des propriétaires de la résidence Diar Sidi Mansour sise aux jardins du Lac Tunis.

Le conseil syndical a nommé lors de cette assemblée :

- Mr Mohamed Moncef Siala comme président du Syndic.

2021400020APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : IMED pour entourer les patients cancéreux.

Adresse : 25 Rue Al Waha Nezla.Klibi

Les objectifs :

- Détection des causes de la propagation du cancer dans la région.

- Briefing psychologique des patients cancéreux.

- Subvention des patients cancéreux sur les frais de déplacements et traitement.

- Aider les patients avec les cours de traitement.

L'instance dirigeante :

- Président de l'association : Fatma Hamza

- Vice-président de l'association : Naziha Ben Mesbah

- Secrétaire Général : Mohamed Boguedena

- Trésorier : Ltaief Ltaief.

2021400024APSF1

Constitution d'une association

Hilal Sportif Sidi Hcine

Adresse : 03 Rue Khaled B. Said par Av. Ibn Khaldoun - Jayara - Sidi Hcine.

Objet :

Formation des Jeunes et amélioration de leurs compétences physiques et techniques dans le but de hausser leur autorité sportive et morale.

Président : Mr Hamdi Alaeddine.

Membres :

- Jilani Ghannem

- Hamdi Abdelhamid.

- Khmiri Feriel.

- Boukhili Oussama.

- Hbibi Moncef

- Chokri Ben Amor

- Badis Jebali.

2021400031APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement des membres du Syndic des propriétaires de la

Résidence Diar Le Melk - Oued Ellil

Faisant suite au procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 23-02-2020 et l'arrêté municipal daté du 24/11/2020 enregistré à la recette municipale le 30/11/2020 sous le numéro 20801758, il a été convenu la nomination des personnes dont les noms suivants en tant que :

- Mr. Houssine El Mogadi : Président

- Mr. Abdelwahab Mrghad : Trésorier

- Mr Faouzi Bayar : Secrétaire Général

- Mr. Mustapha Ben Salem : Membre.

- Mr. Mohamed Larbi Riahi : Membre.

2021R00034APSF2

ASSOCIATION OLYMPIQUE SPORTIF

Menzel Cheker

Par acte sous seing privé en date du 4 janvier 2021, enregistré à la recette des finances de Manzel Cheker, sous le n°21700002, quittance n°M000047. La liste des gestionnaires de l'association, composée d'Al Bachir Bu Ali, le président de l'association, et de Hammadi Al-Ashi, le secrétaire général et Mohammed Saleh el Werghami, trésorier, a été approuvée.

2021X00018APSF2

Election du bureau du syndicat des copropriétaires

De La Résidence Villa Athena, Lotissement Jinene Eddounya

2046 Sidi Daoued - La Marsa

Suite à la tenue de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence VILLA ATHENA, sise lotissement JINENE EDDOUNYA, Sidi Daoud, la Marsa et en vertu du P.V de l'A.G du 8/11/2020, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 30/12/2020 sous le n°20707332, Quitt. n°M122160, un nouveau bureau du syndicat a été élu :

M Tarek Marzouk (Président),

M Zouhair Ben Khelifa (Trésorier)

M Farouk Khiari (Secrétaire Général).

La municipalité de la Marsa a été informée de la nomination du nouveau bureau le 6/01/2021.

2021400025APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Hamdi Ben Ahmed Jaidi (Avocat) titulaire de la cin ; 00347028 demeurant au 51 rue n°66 cité El Khadra Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété dénommée (Melk Haouari) sise à El Menzah 9 A d'une superficie de 450 m² objet du T.F n°89308 Tunis la dite propriété consiste en une villa composée de 3 étages un RDJ composé d'une cuisine et une grande salle et d'une pièce le RDC est composé de deux salons salle de bain chambre à coucher le 1er étage genre duplex composé de:salle de bain chambre à coucher et de deux pièces et un bâtiment en construction tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de l'Ariana.

Mise à prix :

1.104.528,750 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana le lundi le 15/2/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00021VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat à la cour de cassation

Rue Mansour El - Houch Médenine

Tél / Fax : 75.644.311

Les poursuivants :

1/ Habib Mansouri ouvrier demeurant à Médenine ouest

2/ Azidine Baroudi ouvrier demeurant 12 Rue Elkram Médenine

3/ Mohamed Ghouma ouvrier demeurant Hassi Amor Médenine

4/ Mokhtar Latrach ouvrier demeurant oued Gourbaoui Médenine

5/ Lakhder Mansouri ouvrier demeurant oued Gourbaoui Médenine

6/ Mohamed El Gouil ouvrier demeurant à la Rue Kasmi Médenine

7/ Ali Sfifir ouvrier demeurant cité Arraja Médenine

8/ Hédi Kaled ouvrier demeurant Karrar Halem Médenine

9/ Habib Authmani ouvrier demeurant cité Essafa Médenine

10/ Mohamed Bousetta Ouvrier demeurant Errouis Koutine Médenine

11/ Mohamed El Mousbahi ouvrier demeurant cité Ennajah Médenine

12/ Hédi Ejouili ouvrier demeurant Karrar El Hallem Médenine

13/ Mefteh Thameur ouvrier demeurant Ellaba Médenine

14/ Mohamed Ibrahim ouvrier demeurant à la Rue El Houriya Médenine

15/ Dhaou Bel Haj Rehouma ouvrier demeurant Amra Sidi Makhlouf

16/ Naceur Bousaid ouvrier demeurant à la Rue Farhat Hached Médenine

17/ Salem Ezzaydi ouvrier demeurant Ellaba Médenine

18/ Nourdine Atigu ouvrier demeurant Rue El Houriya Médenine

19/ Abdel Karim Nouma ouvrier demeurant cité Ettatoir Médenine

20/ Median El Mansouri ouvrier demeurant Saniat Herich Médenine leurs avocat Maître Bouguerba Rached avocat à la cour de cassation Rue Mansour El Houch Médenine

La partie saisie : Société carlage du sud Sté à responsabilité limitée identifiant unique 0003531 M son représentant légal au siège social zone industrielle Km 1,5 Médenine.

Date et lieu de la vente : Le lundi 15 février deux mille vingt et un (15/02/2021) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine.

Mise à prix : huit cent seize mille six cent dinars (816.600.000 D)

Immeuble mis en vente : Il consiste en une parcelle de terre nue à usage de construction situé à l'intérieur de barrière de partie saisie à coté de la route GP1 liant Médenine à Benguerdane délégation Médenine SUD au territoire municipal et il englobe un bâtiment de Transfot électrique de la partie saisie et une salle de garde de la partie saisie et un réservoir du Fuel (le Transfot est hors saisie) il est limitée :

- SUD : route en piste au long 15 m

- EST : où se trouve l'entrée route ELLABA au long 136.10 m

- NORD : Appartement au long 15 m

OUEST : la propriété de la partie saisie l'administration et l'usine au long 136 m

La surface totale de l'immeuble saisi est de 2041.50 m².

- Remarque : Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached l'avocat poursuivant Rue Mansour El Houch Médenine, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) "un tiers" de la mise à prix soit deux cent soixante douze mille deux cent dinars (272.200.000 Dt) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2021R00028VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirates (BTE), société anonyme, Identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Société SOCHEF s.a.r.l immatriculée au registre de commerce sous le n° B0117372004, sise à la zone industrielle Sidi Thabet 2020 l'Ariana en sa qualité de créancier hypothécaire.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : objet du titre foncier n°22760 Ariana dénommé Samar, sise à la zone industrielle Sidi Thabet l'Ariana, d'une superficie de 2345 m², consiste en un terrain sur lequel est édifié un complexe industriel.

A l'entrée du complexe se trouve un parking qui mène directement du coté gauche à une construction en rez-de-chaussée composé d'un hall, d'une pièce pour le gardien, des toilettes, d'une cuisine, d'un réfectoire et d'une

salle de repos pour les ouvriers à laquelle est annexée des toilettes. Cette construction est édifiée en béton armé, le sol est couvert de carreaux de parterre, les portes et les fenêtres sont en aluminium.

Au milieu de l'immeuble se trouve le complexe commercial qui est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. La construction est en béton armé.

1- Le rez-de-chaussée contient un grand hall qui ouvre du coté gauche sur un espace ouvriers puis sur 2 bureaux, des toilettes et un grand atelier.

2- Le premier étage est lié au rez-de-chaussée par des escaliers externes, il contient un bureau de direction une cuisine, 2 salles d'eau et 3 bureaux administratifs.

3- L'atelier est divisé en 2 parties séparées par une grande porte en fer. La construction est en béton armé et en plaques isolantes.

L'immeuble est entouré de d'une muraille à hauteur de 2 mètres et est équipé de l'électricité d'eau et de la climatisation en plus d'un moteur d'électricité.

L'immeuble est en partie en location (682m²) à la société MECCANICA LAVORO LM, le loyer annuel a atteint en 2019 le montant 54.063.288 D hors taxes.

L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques au profit des banques et un commandement telles que détaillés dans le cahier des charges et au rapport d'expertise.

Mise à prix : 1.623.750,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 8 février 2021 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana.

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2021R00047VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP/000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°18233 1996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : 1) M. Imed Ben Mohamed Ben Aleya Zakraoui. CIN 06279667 demeurant à Kelibia Cité El Boustane - Nabeul.

3) Mme Asma Bent Mohamed Ben Aleya Zakraoui CIN 09766679 demeurante à Kelibia rue Ali Bach Hamba, Nabeul.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : C'est un immeuble objet T.F 608773 Nabeul situé au 28 Avenue de Tunis Kelibia composé de 2 chambres salon et cuisine et wc de 100 m² avec toutes les commodités.

6) Le prix de la vente : Le prix de la vente est fixé à 101.250.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 15 février 2021 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R00048VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP/000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°18233 1996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal :

M. Faicel Ben Jemail Mimoune CIN 06303644 demeurant à la rue Amman Menzel Temime - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Aberrahman Ibn Aouef menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : Un logement à usage d'habitation objet T.F 619455 Nabeul situé à Eskaba délégation de Menzel Temime Gouvernorat de Nabeul de 110 m²

5) Le prix de la vente : Le prix de la vente est fixé à 79.750.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 15 février 2021 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R00049VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP/000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) La débitrice principale : 1) Société ULYSSE PETROLIUM ENGEGNEERING ; SARL, siège Résidence Palais du Golfe Bloc D App 6 rue Lac Mâlaren Les Berges du Lac Tunis. RC Tunis 243532005 B / représentée par son gérant.

3) M. Hichem Dahane CIN 01657529 demeurant Rue Mongi Slim - Nabeul

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : Un immeuble objet T.F 579743 Nabeul

situé à Nabeul délégation de Nabeul gouvernorat de Nabeul une villa d'un RDC et un étage d'une superficie globale de 789 m² avec toutes les commodités électricité ; Gaz; Etc …

6) Le prix de la vente : Le prix de la vente est fixé à 2.545.535 ,534 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 15 février 2021 à 9 h du matin.

2021R00050VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP/000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal :

M. Mondher B Hassine Ayed CIN 1790961. MF 271700D demeurant rue Alger Menzel Temime - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : Un logement à usage d'habitation objet T.F 619394 Nabeul situé à la rue Alger Menzel Temime gouvernorat de Nabeul de 82.5 m²

5) Le prix de la vente : Le prix de la vente est fixé à 164.400.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 15 février 2021 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R00051VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant :

Maître Gouiaa Sana Ghribi Avocat près la cour de cassation. Adresse rue Aboukassem Chebbi Imm REX PALACE 4ème étage n°401 Sfax. MF 860768 E/A/P/000

Tél : 74 225 581 - Fax : 74 225 581.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble sous indiqué aux enchères publiques, aura lieu à la chambre des criées du Tribunal de Première instance de Sfax 2, sis à la Zone 3 rue Ahmed Aloulou auprès de la CNSS Sfax, le mercredi 10 février 2021 (10-02-2021) à partir de 9 heures du matin (Affaire n°1410).

Poursuivant :

Fathi Ben Taher El Jribi (CIN n°01268692), demeurant à la route de Gabès km 6, siège élu cabinet Maître Gouiaa Sana Ghribi Avocat près la cour de cassation. Adresse rue Aboukassem Chebbi Imm REX Palace 4ème étage n°401 Sfax.

Partie saisie :

Mahmoud Ben Moktar Fakfek (CIN n°01011549), demeurant route Gabès km 7, siège élu cabinet Maître Mouhamed Jamel Mhiri. Adresse Imm Intileka Sfax.

Désignation de l'immeuble à vendre :

Le un quart Indivise de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°15305 Sfax renommé "Mizyen" sis à la route Gabés Km7 au bord de la route principale n°1 et entre deux rues, d'une superficie 613 m², représentant un terrain nu, presque rectangulaire, clôturé des 4 cotés murés en brique, son entrée est vers le Nord avec une porte en fer.

Mise à prix :

Quatre vingt douze Milles Dinars (92.000.000 dt).

Conditions de visite de l'immeuble à vendre :

La visite de l'immeuble est possible chaque jour pendant la journée.

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2, où se trouve le cahier des charges déposé, ou au cabinet de Maître Sana Gouiaa Ghribi, avocat poursuivant.

2021X00019VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur Judiciaire

Avis de détermination des parts

Zaineb Ahmadi veuve Moncef Klaii

Titre 66 310 Monastir

En vertu du Jugement rendu par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Monastir sous le n°69467 au 15 juillet 2020, relative à Zaineb Ahmadi veuve Moncef Klaii, est arrêté ce qui suit :

La nomination de Mr Yassine Boudriga liquidateur Judiciaire pour la détermination des parts du titre foncier n°66 310 Monastir.

Les créanciers doivent produire leurs créances au liquidateur sis à B5-28 Complexe Bordj Khefacha Monastir 5060 tél 73 907 308 et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021S00013VEPA2

Appel d'offres

En vertu de la décision judiciaire rendue par le juge-commissaire de faillite au tribunal de 1ère instance Sousse2 le 7/01/2021, il a été décidé la vente de 3090.602 m² parts indivises du terrain à vocation agricole s'étalant sur 44660m² contenant un puits et un logement récemment construit, sis à Touta, banlieue de Grombalia sous l'ancienne nomination «CARMELO» situé au GP1 entre Tunis et Ghdames en face du boucher Chétoui et la route de Chammes, propriété de Ridha Ben Mahmoud Belgaied, Monsieur Sadok Mosbah, syndic de faillite porte à la connaissance de toute personne intéressée par le présent appel d'offres de retirer le cahier des charges auprès de son bureau sis à la rue Menvielle n° 12 Sousse (Tel 99961170), tous les jours de 14H à 17H sauf le dimanche, contre le paiement de la somme de cinquante dinars (50,000).

Mise à prix : 63764.800 dinars.

Les offres doivent parvenir avant le 12/02/2021.

2021S00019VEPA2

Ouverture des procédures de distribution des deniers au tribunal de première instance de Sfax dans l'affaire n°625

Le 4/01/2021, le juge-commissaire chargé de la distribution des deniers au Tribunal de Première Instance de Sfax a rendu sa décision dans l'affaire n°625 d'ouverture des procédures de distribution des deniers consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le numéro M015563 le 26/5/2020, d'un montant de 36.920,000 dinars en vertu de l'ordonnance sur requête de deniers déposée par Maître Tahar Ellouze agissant pour le compte de son client Mohammad Sghaier Slimani, contre le débiteur Nejah Hdider et le reste des créanciers dénoncés dans la réquisition de consignation des deniers produit de la vente sur saisie de 4986 parts indivises de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°85715 nommé Insaf et la moitié indivise de l'immeuble non immatriculé sis à la rue Habib Bourguiba Mahrès Sfax.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 476 CPCC, «tout créancier non inscrit qui entend- participer à la distribution du prix doit, dans les trente jours suivant la publication de la déclaration prévue à l'article 466, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, en se conformant aux dispositions de l'article 468 (qui dispose : Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit produire au greffe du tribunal les titres de sa créance dans les trente jours suivant la publication au journal officiel de l'insertion ou la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion. Il doit également produire une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Cet avis est inséré en application des articles 466 et 467 du CPCC.

2021X00017VEPA2

Avis de jugement

Société Hôtelière et touristique DOUJA

Société en redressement judiciaire route touristique Bizerte

I.U : 0040519A

En vertu de la décision du tribunal de Bizerte réunie en chambre de conseillers le 31/12/2020 dans le cadre de l'affaire n°32 relative à la SHT Douja I.U n°0040519A le tribunal a constaté la cessation de paiement de la société depuis le 25 septembre 2003 et l'échec du programme de sauvetage et autorise sa cession en un seul lot ou en plusieurs lots après la finalisation de la procédure de vente avec le ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières pour un montant de 1.139.940.029 DT en priorité et avant les autres créanciers durant la procédure de cession et la désignation de Mr Fethi Said en qualité de contrôleur d'exécution sous la supervision du juge commissaire Mme Sonia Khoualdia. Les procédures de préparation du cahier de charge et d'appel d'offre devant être achevés avant 6/4/2021. Et l'interdiction aux dirigeants de la société et aux propriétaires de ses actions la cession de ses actions ou sa détérioration par des nantissements ou servitudes ou l'encaissement de tout montant durant cette période et la désignation du contrôleur d'exécution de tout encaissement et dépôt dans un compte spécial sous la supervision du juge commissaire.

2021400030VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale mixte

Société TADIS TUNIS

SA - en liquidation

Capital : 50.000 dinars

MF : 0989205D

Les actionnaires de la société TADIS TUNIS SA sont convoqués à l'assemblée générale mixte le 26 février 2021 à 10h à l'adresse suivante : Avenue C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully, Suisse, à l'effet de délibérer sur ce qui suit :

1. Renouvellement du mandat du liquidateur;

2. Approbation du rapport de gestion et des comptes de 2020 et affectation du résultat;

3. Quitus au liquidateur;

4. Questions diverses.

2021T00015SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

EL MOUSSEM AGRICOLE

Société anonyme

Au capital social de 1.455.270 DT

Siège social : Z.I Mghira 2. Lot N° 54, 1079, Fouchana, Ben Arous - Tunisie

Matricule fiscal : 434156 F/A/M/000

Les actionnaires de la société El Moussem Agricole sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le jeudi 11 février 2021 à 11h (onze heures) au siège de la société sis à la Z.I Mghira 2, lot numéro 54, 1079, Fouchana, Ben Arous - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;

6. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 CSC relatives à l'exercice social clos le 31 décembre 2018;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

8. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

9. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;

10. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;

11. Examen et approbation des états financiers pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;

12. Affectation des résultats relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;

13. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 CSC relatives à l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;

14. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

15. Approbation des engagements de la Société supérieurs à 200.000 DT ;

16. Approbation des conditions du nouveau mandat du Directeur Général;

17. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021, 2022 ; et

18. Pouvoirs pour formalités.

2021R00032SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Autoroutes

SA au capital de 1179.529.300 DT

RC : B129151996

Siège social : Imm. «TUNISIE AUTOROUTES» Rue Baya Errahal

1003 Cité El Khadhra - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Autoroutes, sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire, le mardi 9 Février 2021 à 11h, à l'hôtel EL Mouradi à Gammart, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de la réunion de l'assemblée générale;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration lié à l'activité de la société pour l'année 2019 ;

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019 ;

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019;

5- Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs ;

8- Approbation de nomination des membres de conseil d'administration;

9- Fixation des jetons de présence des membres de conseil d'administration et les membres de comité d'audit interne;

10- La procuration pour distribution et dépôt.

2021R00042SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire BIO Tunisia Innovation "BIOTI"

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 600.000 dinars

Siège social : PRO BUSINESS Center «PBC» Espace Tunis, Immeuble H, Bureau H3, Montplaisir, 1073 Tunis

I.U RNE : 1504196M

MF : 1504196M/A/M/000

Le Conseil d'Administration, réuni le 22/12/2020, a décidé de convoquer les actionnaires de la société BIO Tunisia Innovation '"BIOTI" à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 30 Janvier 2021 à 10 Heures au cabinet de Maître Mohamed Lassâad Haj Taieb, sis à l'immeuble «El Ksour», 4ème étage, Bureau n°1, rue Ariana les Roses, Ennasr 2, Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport spécial du conseil d'administration relatif à la réduction du capital social à zéro;

2) Lecture et approbation du rapport spécial du conseil d'administration relatif à la poursuite de la société de son activité et à l'augmentation du capital social;

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à la réduction du capital social à zéro;

4) Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à la poursuite de la société de son activité et à l'augmentation du capital social;

5) Statuer sur la dissolution de la société ou la poursuite de son activité conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales;

6) La réduction du capital social à zéro pour apurer une partie des pertes enregistrées par la société;

7) L'augmentation simultanée du capital social de zéro à cinq cent mille dinars (500.000 dinars) par l'émission de 500 actions nominatives en numéraire de 1000 dinars chacune ;

8) La détermination des pouvoirs du conseil d'administration dans la réalisation des opérations de la réduction et de l'augmentation du capital.

2021400012SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

MSS SA

Société anonyme

Au capital 332 500 DT

I.U : 1162256E

En application de l'article 420 du code de commerce, les actionnaires de la société sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 29 janvier 2021 à 9h du matin au bureau du commissaire aux comptes de la société sis au 34, rue louis Braille, 1er étage, le belvédère, 1002, Tunis.

Cette assemblée aura pour ordre du jour :

- Lecture de la note préparée par le commissaire aux comptes à l'attention des actionnaires.

- Examen des difficultés économiques rencontrées par la société et mise en place des solutions nécessaires pour éviter ces difficultés.

- Pouvoirs pour les formalités.

Les documents qui seront soumis à cette assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société et au bureau du commissaire aux comptes.

2021400021SANB3

Convocation à l'AGO de l'exercice 2017

MEDCO S.A.

MEDITERRANEAN CONTRACTOR «MEDCO»

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 2.550.000 dinars

Siège social : immeuble Frej 3ème étage rue du Lac Biwa, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1114451M

Le Conseil d'Administration de MEDCO S.A. convoque les actionnaires pour assister à l'AGO de la société qui se tiendra le mardi 9 février 2021 à 14h au siège de la société STB SICAR sis à l'Immeuble El Imtiez, Le Centre Urbain Nord Tunis et ce en vu de la délibération de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017,

3. Approbation des conventions réglementées par les Articles 200 & 475 et suivants du CSC

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

5. Affectation du résultat de l'exercice,

6. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général au titre de l'exercice 2017,

7. Jetons de présence

8. Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2018, 2019, 2020.

9. Nomination du Commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019, 2020.

10. Pouvoir en vue des formalités légales.

La société MEDCO S.A mettra dans les délais réglementaires à la disposition des actionnaires tous les documents de l'assemblée générale ordinaire à son local. Tous les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO ou au cas échéant se faire représenter par une tierce personne munie d'un pouvoir nominatif.

2021400022SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SANCELLA SA

Société anonyme

Au capital de 13.660.000 dinars

Identifiant unique : 0496781 S

Numéro d'affiliation à la CNSS : 141367-38

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE «SANCELLA SA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 Janvier 2021 à 11 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts;

- Questions diverses.

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2021400023SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MUTUELLE ASSURANCE DE L'ENSEIGNEMENT

«IMAE»

SA au capital de 5.000.000 DT

Siége social : 02 Rue Koutama 1082 Mutuelleville - Tunis

RC : B140032001

MF : 0766233 W/P/M/000

N° CNSS : 329592-83

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement "IMAE" sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 10 février 2021 à 10 H à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire.

2. Mise à jour des statuts de la société.

2021400034SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «SOMETAL»

SARL au capital 60.000

Siège social : Zone Industrielle Poudrière 2 - Sfax

Messieurs les actionnaires de la société «SOMETAL» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 6 février 2021 à 16 heures au siège de la société «SOMETAL» Zone Ind. poudrière 2 - Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes à la fin 2019.

- Lecture des rapports financiers au fin 2019.

- Approbation de ces rapports 2019.

- Quitus au gérant et commissaire aux comptes à la fin 2019.

- Questions diverses.

2021X00014SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de proprètè

Wahid Ben Idriss Challouf titulaire de la carte nationale d'identité n°01589637 délivrée à Tunis le 5 octobre 2017 Et son épouse Mme Fatma ben Hassan Slimene, titulaire d'une carte d'identité nationale n°05644925, délivrée à Tunis le 8 septembre 2017. Informe la perte du titre constitutif de propriété du terrain, Numéro 07/9764 concernant la perte qui a été signalée au poste de police d'El Alia sous le numéro 421.

2021R00018DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Lobna Bent Amor Ben Mansour, titulaire de la CIN n°08485723, déclare la perte de son acte de propriété n°03/43447 objet du titre foncier n°124344 Sousse sis à Hammam Sousse Gouvernorat de

Sousse. Une attestation de perte a été délivrée sous n°02 le 4/01/2021, par le poste de police de Hammam Sousse.

2021S00018DIVD2

Avis

Messieurs Lotfi, Ilhem, Najiba Fils de Ahmed Ben Mohamed Gorbel et leurs mère Latifa bent Mahmoud Ghorbel avisent être propriétaires d'une maison composée de trois chambres cuisine et citerne d'eau sise à la route Eddaier km5 Sfax et que leurs titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original.

Celui qui veut porter plainte doit intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00005DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Issam Ben Mohamed Ben Hssin El Haddar, porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (contrat de vente daté du 27 février 2007 enregistré à la recette des finances de Sfax le 7 mars 2007 Quittance n°M011178 et rédigé par les notaires à Sfax : Kais Karray et Mohamed Ali Karray, d'un terrain nord (lot n°1) qui est d'une superficie de 477 m², sise à la route habèna km 08 Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire "Oussama Zouch" sis à l'immeuble el Borj bloc A 5ème étage app n°4 - 3027 Sfax. Toute apposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2021X00009DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Issam Ben Mohamed Ben Hssin El Haddar, porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (contrat de vente daté du 26 juillet 2010 enregistré à la recette des finances de Sfax le 27 juillet 2010 Quittance n°M040251 et rédigé par les notaires à Sfax : Oussama Zouch et Souad Aguerbi) d'un terrain nord qui est d'une superficie de 800 m², sise à la route Habèna km 08 Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu.

Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Oussama Zouch sis à l'immeuble el Borj bloc A 5ème étage app n°4 - 3027 Sfax. Toute apposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2021X00010DIVD2

Avis

Les Héritiers d'Ali Cherif annoncent qu'ils possèdent un terrain de superficie 1805 m² sise à la route de Téniour km 6 Sfax. Le titre de leur propriété a disparu et ils désirent se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Rachid Chekhrouhou dans un délai de 70 jours de la parution de cet avis.

2021X00011DIVD2

Avis

Les héritiers de Baklouti Hssan annonce qu'ils possèdent un terrain sis à la route Manzel Chaker Km 11 Sfax leur titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00012DIVD2

Avis

Mr Abedel Majid Elleuch annonce que sa mère Jalila Ktat possède la totalité de deux terrains situés à Sakiet Eddaier km 8 Sfax effectué par la vente qui a été faite le 3 avril 1947 à l'attestation de deux notaires Ali Charfi et Mohamed Taieb Kamoun. Cet acte a été perdu ses héritiers désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire maître Bedbabis Wided situé dans la rue de Med Ben Jouida Agareb Sfax dans un délai ne dépasse pas 70 jours.

2021X00013DIVD2

Rectificatifs

Rectification d'erreur

BFI SA

SA au capital de 4.265.000 dinars

MF : 496290C

RCS : B166781996

Rectification d'une erreur dans l'annonce 2006G00321SANB2 publiée au JORT n°9 du 31/01/2006 page 396 : Il faut lire procès-verbal de l'AGE du 10/8/2005 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 02/11/2005 sous le numéro 5707878 quittance 10340, au lieu de procès-verbal du 26/7/2005 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 02/11/2005 sous le numéro 5807877 quittance 10339.

2021T00012RECZ9

Demande de rectification d'annonce

SCALA TUNISIE Sarl

Rue du Lac Mâlaren, SMART BUSINESS CENTER

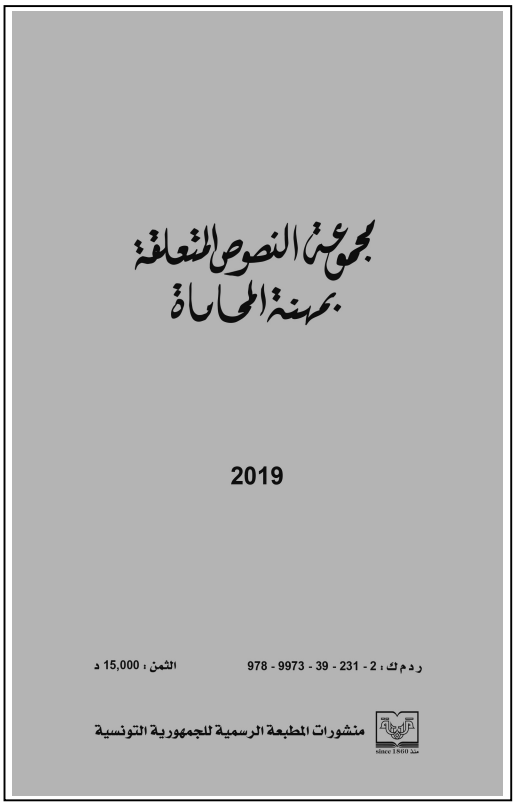
Bureau B1 Résidence El Mouna Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0892686D

En vertu de l'annonce au JORT du 20-11-2020 sous le n°2020T01134SRLB2 il a été mentionné à tort que l'identifiant unique de la société est 862986D.

L'identifiant unique exact est 0892686D.

2021T00016RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

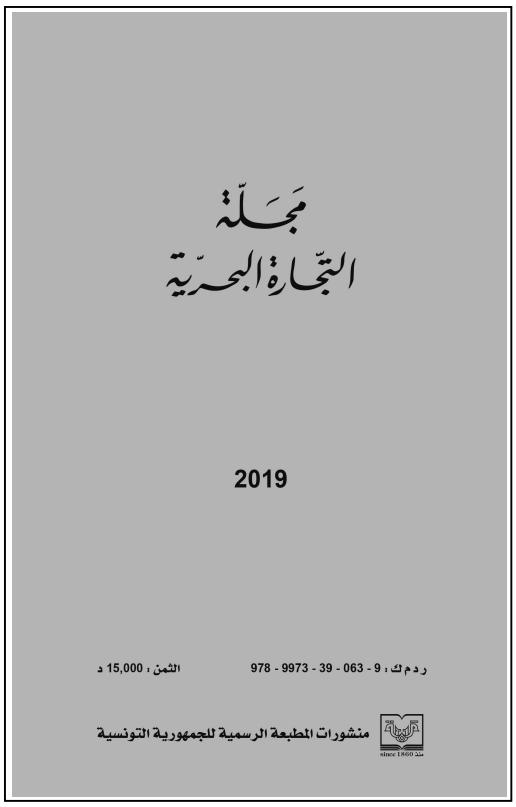
I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

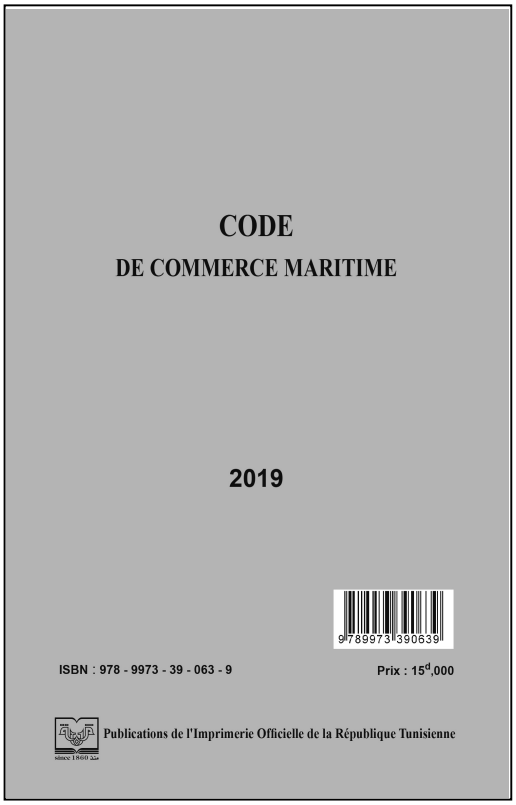
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

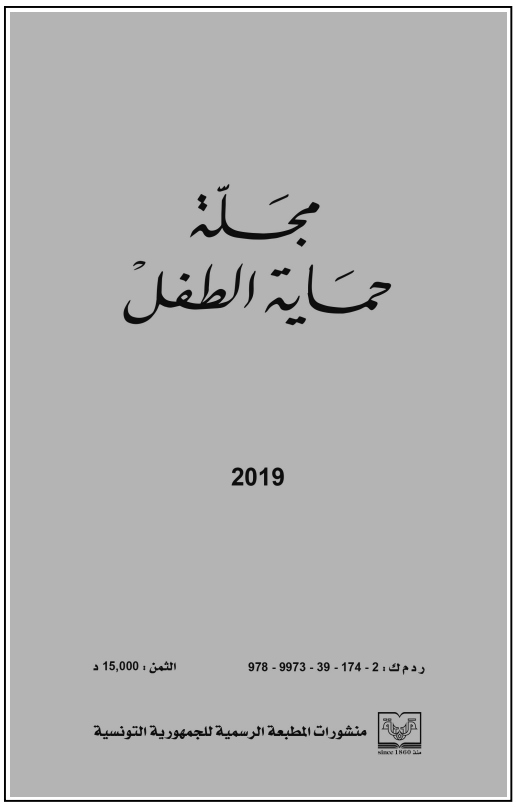
Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-174-2

الحجم : 20 X 13

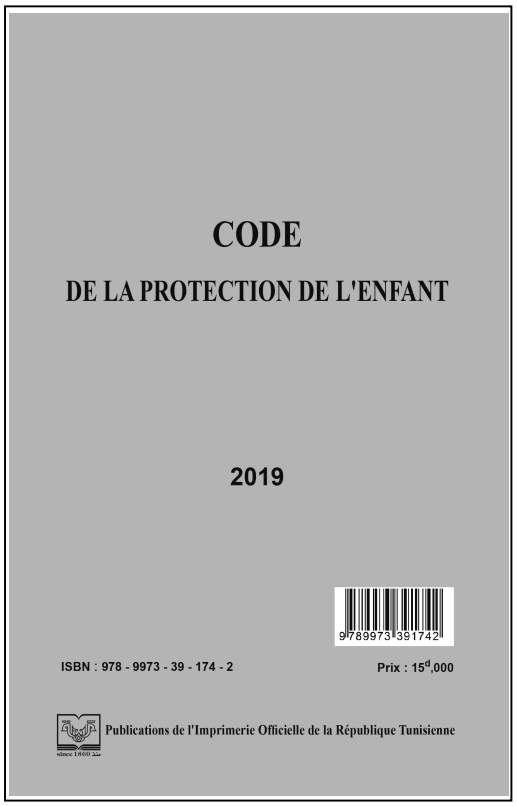
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-174-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

